

Les années de guerre



de 1941 à 1945

Extrait provenant des travaux du CIS d'Hallencourt, section Patrimoine concernant notre village de LONGPRÉ LES CORPS SAINTS, merci à l'ensemble des participants pour la qualité de leurs recherches (notamment M.PACAUD pour notre commune) afin de mieux connaître notre histoire locale. LONGPRÉ LES CORPS SAINTS :

Les années de guerre 1939 et 1940 à LONGPRE LES CORPS SAINTS:

samedi 18 mai 1940

Dans la soirée, bombardement sur Longpré qui détruit le noeud ferroviaire.

Vendredi 24 mai 1940

Le détachement du Lieutenant ROUZÉE occupe Longpré. Il est renforcé par un peloton de l'Escadron AERTSELAER, 2e Régiment de Dragon Portés (2eR.D.P), avec l'appui du groupe d'Escadron de découverte du 3e Régiment d'automitrailleuse (3eR.A.M), sous les ordres du Capitaine WEYGAND, comprenant les voitures blindées Panhard 178.

Le détachement du Lieutenant ROUZÉE est soutenu également par des chars H 35 du 7e cuirassiers. Il chasse de Longpré des « sonnettes » allemandes qui sont refoulées vers le pont de l'Étoile.

Samedi 25 mai 1940

À 11 heures l'Escadron De BEAUMONT, 3e Escadron du 2e Régiments de Dragons portés achève l'occupation de Longpré et refoule l'infanterie allemande de la 2e Division d'Infanterie Motorisée (2e D.I.M) vers Long.

Dimanche 26 mai 1940

Longpré est bombardé à plusieurs reprises par l'aviation allemande.

Lundi 27 mai 1940

Bombardements intermittents sur Longpré par l'aviation allemande.

Patrouilles du 2e R.D.P.

Mardi 28 mai 1940

Patrouilles toute la journée du 2e R.D.P qui effectue des tirs de 75 et de mortiers de 81 sur le Nord de la Somme.

Mercredi 29 mai 1940

Tirs de Longpré avec des mortiers de 81 sur le Nord de la Somme où des mouvements allemands sont remarqués.

Jeudi 30 mai 1940

Vers midi arrivent à Longpré les premiers éléments du 4e Hussards qui dans la nuit du 30 au 31 vont relever le Bataillon du 2e R.D.P qui occupent les points d'appui.

Vendredi 31 mai 1940

Avant le jour, le groupement De BEAUMONT a décroché de Longpré pour se regrouper dans la région de Warlus, le reste du 4e Hussards arrive à Longpré vers 15 heures.

À 17 heures la relève définitive est achevée.

Samedi 1er juin 1940

Les cavaliers du 4e Hussards ont 2 canons de 25.

Ils tirent sur le Nord de la Somme.

Dimanche 2 juin 1940

Survol de Longpré par l'aviation allemande sans bombardement.

Lundi 3 juin 1940

Nouveau survol de Longpré par l'aviation allemande sans bombardement.

Mardi 4 juin 1940

Arrivée à Longpré de la 1ère Compagnie du 1er Bataillon du 53e Régiment d'Infanterie Coloniale Mixte Sénégalais (53e R.I.C.M.S) pour relever les Cavaliers du 4e Hussards, elle bénéficie de l'organisation de défense créée par le 4e Hussards.

Mercredi 5 juin 1940

Sur Longpré, tenu par la 1re Compagnie du 53e R.I.C.M.S sous les ordres du Lieutenant PIGNON, les bombardements d'artillerie ont débuté dès 4 heures du matin pour s'intensifier à 9heures.

Arrêt puis reprise l'après-midi. Le 53e R.I.C.M.S stoppe la progression d'une colonne ennemie qui cherche à s'infiltrer dans l'intervalle situé entre Longpré et Condé Folie.

Longpré brûle et l'incendie ne s'éteindra plus.

En début d'après-midi Le Catelet est évacué, Fontaine est pris par l'ennemi, le flanc gauche de Longpré est découvert.

Au crépuscule, les Allemands de la 5e Panzer, venant de l'Ouest attaquant avec des blindés : les engins de tête sautent sur les mines, l'infanterie d'accompagnement est stoppée. C'est l'échec pour l'ennemi. La nuit est calme, tandis que le village continue à brûler.

Jeudi 6 juin 1940

À l'aube, nouvel assaut mené de tous côtés et appuyé par des tirs de mortiers à obus incendiaires. On se bat maison par maison, au milieu des effondrements et des incendies.

À 11 heures, 2 sections isolées du reste de la Compagnie luttent toujours.

Le Commandement de la 1ère Compagnie, le Lieutenant PIGNON abandonne son P.C qui

brûle et réorganise sa défense dans un verger.

À 19 heures, 2 percées sont tentées, elles échoueront et les derniers survivants sont capturés.

Après ces durs combats et bombardements 90% de la commune fut détruite.

Longpré se vit attribuer la Croix de Guerre 1939-1945 avec Étoile de Vermeil.

Les années de guerre de 1941 à 1945 à LONGPRE LES CORPS SAINTS:

Longpré-les-Corps-Saints (d'après un travail réalisé par Monsieur Pacaud)

ABRIS

La Mairie reçoit en fin d'année 1943, l'ordre d'aménager des abris pour toute la population.

ARMÉE D'OCCUPATION

À Longpré les Corps Saints, la Kommandantur se trouvait dans le presbytère, chaque soir avait lieu la relève de la garde dont les soldats étaient logés dans la salle des mariages de la Mairie.

Dans une grande maison, rue de la République près de la rue des Eaux, maison bordée par l'Airaines, étaient logés les services secrets allemands.

AUTOMOBILES

Ordonnance du 13 mars 1941 : pour pouvoir circuler les autos doivent être munies d'une autorisation délivrée par la Préfecture ; la vitesse maximale est fixée à 40 km/h et à 20 pour les camions. Un article précise que les véhicules allemands ont la priorité aux croisements et aux débouchés de route. Une autorisation spéciale est nécessaire pour circuler le dimanche et les jours fériés.

BARAQUEMENT

Dans le courant de 1941 des constructions en planches ont été montées. Ces petits chalets bas, passés au carbonyle et couverts de papiers goudronné étaient adaptés au strict minimum des familles sinistrées, des commerces ainsi que des édifices publics, poste, mairie, écoles et église.

Il faut s'imaginer l'aspect du village avec cette couleur brune du carbonyle, vraiment couleur de guerre.

BICYCLETTES

En 1941, une machine d'occasion vaut 2.500 F, plus qu'un salaire moyen mensuel.

Les vélos sont munis d'une plaque d'immatriculation et sont astreints à une limitation de vitesse.

Une plaque jaune à chiffres noirs est fixée au garde-boue arrière sous le catadioptré. On obtenait une plaque après inscription à la mairie.

Un pneu de bicyclette usagé, en 1941, coûte 400 F.

BISCUITS CASÉINÉS

Mars 1941, ils apportent des albumines et des acides aminés qu'une ration insuffisante de viande, d'oeuf et de lait de donne pas.

BONBONS VITAMINÉS

Les bonbons vitaminés apportent des vitamines B et C nécessaires aux enfants. Leur absorption doit être régulière.

BOULANGERIE

En juillet 1943, les boulangeries sont désormais fermées le dimanche et le lundi.

CAFÉ

À partir du 1er novembre 1940, la vente de café pur est interdite ; à la place, est vendu un mélange de 100 grammes de café pur et de 200 grammes de succédanés... qui le mois suivant passent à 60 et 190 g ; dans peu de temps, il ne sera plus guère question de café, autrement que sous la forme d'un horrible mélange qui n'est pas rendu meilleur par le fait qu'il est baptisé « national ».

On peut obtenir l'illusion de café en faisant torrifier et en pulvérisant des graines de lupin ou d'églantine, des châtaignes, des glands, des pellicules de pommes séchées.

On fait griller de l'orge dans une poêle pour en faire un ersatz de café. Mais le point de torrification idéal est difficile à déterminer.

CAMPS SCOLAIRES MÉDICAUX

En 1943, des enfants déficients de Longpré, sont dirigés vers le camps scolaire médical de Megève.

Le trousseau de départ constitué par les familles ou en collaboration avec le Secours National, s'avéra rapidement insuffisant.

CARTE NATIONALE de PRIORITE

Le gouvernement institue par la loi du 18 juin 1941, la carte nationale de priorité,

- aux mères de famille ayant au moins 4 enfants de moins de 16 ans (ou 3 de moins de 14 ans, ou 2 de moins de 4 ans)

- aux femmes enceintes

- aux mères allaitant un enfant.

Ces cartes permettent d'échapper aux queues devant les boutiques.

CARTES POSTALES

La ligne de démarcation établie dès le 25 juin, et qui coupe la France en deux, restreint considérablement les possibilités de communication. C'est en septembre seulement que les autorités allemandes, « en présence des inconvénients (résultant) pour les familles de la suspension des relations de part et d'autre de la ligne de démarcation », admettront l'envoi de cartes postales dites «

familiales » dont le libellé était d'une sécheresse telle que la complicité des passeurs clandestins devait seule permettre aux deux France de se raconter, de s'épancher et de s'aimer.

Treize lignes.

Le..... 194

en bonne santé..... fatigué

légèrement, gravement malade, blessé.....

tué prisonnier

décédé sans nouvelles de.....

La famille..... va bien

..... besoin de provisions..... d'argent.....

..... nouvelles, bagages..... est de retour à.....

.....travaille..... va rentrer à l'école de

..... a été reçu..... aller ale.....

.....

.....

Affectueuses pensées. Baisers..... Signature

Treize lignes pour l'amour, l'amitié, l'inquiétude. Treize lignes après le grand tremblement de terre de juin 1940.

En mai 1941, les autorités de Vichy avaient obtenu le remplacement des cartes familiales par des cartes à sept lignes sans aucune mention imprimée. Mais ces cartes à sept lignes ne furent jamais utilisées, les cartes postales ordinaires ayant été admises à partir du 1er août 1941. En mars 1943, c'est-à-dire plusieurs mois après l'occupation de la zone libre, les relations postales furent rétablies normalement sur la totalité du territoire. (carte 7 lignes ci-dessous)

CARTES de RAVITAILLEMENT

Chaque Français possède une carte de ravitaillement nominative, qui lui donne droit, chaque mois, à des feuilles de tickets de couleurs différentes, affectés d'un chiffre ou

d'une lettre. Pendant tout le mois d'août 1940, en raison des stocks considérables constitués en prévision d'une guerre longue, et des provisions mises en réserve par les gens prévoyants, aucune raréfaction de denrée n'est sensible, malgré les prélèvements d'office effectués par l'occupant; on peut acheter de tout, librement, et à des prix normaux; seul le sucre est rationné à 500 grammes par mois.

Les cartes de rationnement entrent en vigueur à Longpré en octobre 1940. Ainsi, pour la viande il est précisé que « chaque ticket porte deux chiffres, dont le premier est celui de la semaine dans laquelle le ticket doit être utilisé, faute de quoi le ticket sera périmé ». En octobre, le riz ne peut être vendu que contre coupons ; en même temps sont interdits « tous achats, ventes et transports de légumes secs » ; la carte de lait est instituée le 7 octobre 1940; suivront les rationnements de beurre, fromages, café, etc.; très peu de produits demeureront en « vente libre » ;

ils ne feront d'ailleurs que des apparitions fugitives sur les étalages .

Une partie des denrées est directement attribuée aux collectivités locales, collèges, hôpitaux, communautés, prisons, etc.

À partir du 20 octobre 1940, les consommateurs individuels sont répartis en catégories, selon leur âge et, autant que possible, leurs besoins : E, J1, J2, J3, A, V, T et C.

Des distributions spéciales seront prévues pour les femmes enceintes, pour les femmes allaitant un enfant, pour les enfants des écoles, pour certains malades.

CHANTIERS de JEUNESSE

En raison de l'absence des nombreux prisonniers retenus en Allemagne, pour pallier ce manque de bras, la loi institua au début de février 1941 un stage obligatoire de huit mois dans les chantiers de jeunesse pour tout citoyen français au cours de sa vingtième année, sauf inaptitude physique reconnue. Les étudiants furent également soumis au service civil rural qui suppléa le service militaire supprimé.

CHARBON

La carte de charbon fut instituée en juillet 1941.

En 1943, 300 kg par famille permirent de se chauffer 2 mois.

CHAUSSURES

Plus encore que pour les vêtements, des chaussures de remplacement s'imposent. Toutes sortes d'essais sont tentés : en liège et en feutre, en galalithe ou en rhodoïd, en mélange de fibres de bois agglomérées avec du xanthégénate (dont personne ne sait ce que c'est), en rotin, en paille tressée, et même « en papier kraft entouré de cellophane ». Mais les fabricants préviennent les chalands les matières de remplacement ne peuvent servir que l'été en août 1942.

En définitive, la chaussure « nationale » sera à semelle de bois, parfois « sciée et tournée, dérivée de la galoche et non flexible », parfois « améliorée », c'est-à-dire à charnière, articulée. Un groupe français, annonce la Presse, « s'est assuré l'utilisation d'un brevet allemand, la semelle xierold »; c'est un patin, « scié en chicane, ce qui lui donne une grande souplesse ». Mais, pour éviter une trop grande consommation de hêtre ou de noyer, on fabrique aussi des semelles « en contre plaqué » ou en « pulpe de bois compressé ».

Le tac-tac des chaussures en bois va donc marteler le pavé. Un bruit caractéristique de l'occupation.

CHEVEUX

On pense à tisser les cheveux ; un décret du 27 mars 1942, ordonne leur récupération ; on en ramasse chaque jour environ un kg dans un salon de coiffure moyen ; nettoyés, dégraissés, séchés, incorporés à la fibranne, ils sont cardés et filés.

COLIS

Le « ravitaillement général » et la S N C F autorisent l'envoi de colis enregistrés d'un poids maximum de 50 kg, dits « colis agricoles ». Chaque colis doit porter une étiquette donnant la liste des aliments qu'il contient, avec l'attestation de l'expéditeur qu'il est bien un producteur. On a le droit de recevoir ainsi : 50 kg de légumes verts, 10 de fruits ou de poisson frais, 5 de conserves de fruits, 3 de volailles.

La poste admet des « paquets-lettres » de 3 kg, affranchis comme des lettres du même poids, et dont le contenu n'a pas besoin d'être révélé. .

COUVRE FEU

Dès janvier 1941, les occupants interdisent aux gens de sortir entre 20 h et 6 h du matin heure allemande. Ceux qui sont arrêtés par des patrouilles dans le village où il y avait de la troupe, étaient emmenés à la Kommandantur où ils restaient jusqu'au matin. Les Allemands en profitaient pour leur faire cirer leurs bottes.

CULTIVATEURS

En 1941, chaque commune pouvait prétendre à une équipe de vingt prisonniers pour le moins. Les hommes étaient placés par le maire chez les agriculteurs demandeurs. Les maisonnées ayant un père, un mari ou un frère en captivité se voyaient pourvues en priorité. L'employeur acceptait de fournir une paillasse garnie par prisonnier ou, à défaut, de la paille en quantité suffisante. La nourriture devait être gratuitement servie, tous les jours de la semaine, dimanches et fêtes compris. La rétribution n'excédait pas 10 francs par jour et par ouvrier; celui-ci en touchait 9, le franc restant allant à la rémunération de ses camarades entretenant le camp. Le paiement se faisait en fin de chaque semaine en présence du maire et d'une sentinelle allemande.

DORYPHORE

Par une circulaire du 2 juillet 1942, le préfet faisait connaître au maire de Longpré que sur ordre formel des autorités d'occupation, le ramassage du doryphore, de ses larves et de ses oeufs, devait être effectué avec la participation des enfants des écoles pendant deux semaines, à raison de trois journées hebdomadaires. Des instructions furent données par l'inspecteur d'académie afin que les écoliers apportent leur concours dans la lutte contre cet insecte. La Feldkommandantur fit également savoir qu'à partir du 8 juillet, la Feldgendarmerie exercerait des contrôles et sanctionnerait les cultivateurs n'ayant pas fait le nécessaire, c'est-à-dire une pulvérisation de bouillie arsenicale.

Une circulaire du 30 mai 1944 fut encore plus sévère. Le préfet délégué y invitait les cultivateurs à procéder aux quatre pulvérisations obligatoires ; des sanctions envisagées par les autorités d'occupation menaçaient les contrevenants d'amendes ou, dans les cas graves, d'emprisonnement. Avant le 15 juin, tous les champs de pommes de terre durent être signalés par une pancarte indiquant l'adresse exacte du propriétaire. D'autre part, les écoliers devaient, sous la surveillance de leur instituteur, être employés au moins un jour par semaine au ramassage des doryphores. Les écoles fermaient ce jour-là. Les insectes et les larves recueillis sont incinérés. Une prime est versée aux écoles : 5 F par litre d'insectes, 3 F par litre de larves.

ÉLECTRICITÉ

En 1942, on est privé quotidiennement d'électricité de 14 h à 18 h.

En 1943, l'électricité est coupée de 7h à 12h et de 13h 30 à 19h 30.

En 1944, l'électricité est coupée de 5h à 13h et de 13h 30 à 23 h

FARINE

Le pain devient de plus en plus noir.

En 1939, on obtenait la farine panifiable en retirant de 100 kg de blé, 75 kg de farine.

En novembre 1941, on en retire 82 kg ; en mars 1941, 85 kg ; en janvier 1942, 90 kg et en avril 1942, 98 kg.

FUSILS de CHASSE

La première humiliation fut pour nous de déposer nos fusils de chasse à la mairie. La plupart des gens firent mine de n'en point posséder. En vérité, les flingots étaient cachés depuis belle lurette dans les greniers, dans les fournils, dans les cheminées, dans les charpentes, bref partout où ils seraient introuvables.

On ne les planquait pas pour faire le coup de feu sur les forces occupantes, non, mais tout simplement parce qu'on avait peur de ne jamais les récupérer. En dehors de la saison des perdreaux,

on ne décrochait sa pétoire que pour tirer dans les conduits de cheminée quand la suie s'enflammait, par manque de ramonage.

Le 10 mai déjà, à la veille de l'offensive allemande, le tribunal militaire avait menacé de recourir à la peine de mort contre ceux qui refuseraient de confier leurs armes et leurs cartouches à la mairie.

Le 4 février 1941, les préfets enjoindront aux fraudeurs de s'exécuter car plusieurs années de travaux forcés viendront d'être prononcées, ailleurs, à l'encontre des détenteurs de fusils. En compensation, des permis de destruction du garenne au moyen de furets, bourses, panneaux ou grillages, pourraient être accordés aux propriétaires et aux chasseurs habituels. On ne rendit pas les fusils pour autant. On ne se séparait pas de son bien comme ça. Il n'y eut aucune suite fâcheuse au village.

GAULOISES

Le paquet de Gauloises d'un franc en 1940 à 4F50 en 1941, se vend au marché noir 50F.

GAZOGENE

En 1942, depuis longtemps, la population civile manque de carburant. Les propriétaires de véhicules sont invités de façon pressante à transformer leurs voitures. On ne rencontre bientôt plus qu'autos munies de gazogènes inélégants, monstrueux même. D'autres fonctionnent au gaz de ville et trimbalent leur cargaison de gros tubes. Les pompes à incendie elles-mêmes ne reçoivent plus de carburant qu'au compte-goutte.

Quant aux chauffeurs de taxis, il y a belle lurette qu'ils ont remisé leurs autos. Ils appuient désormais sur les pédales de leurs vélos-taxis.

HEURE ALLEMANDE

Dès le 15 juin 1940, l'heure allemande est imposée. Elle est en avance de 60 minutes sur l'heure d'été française.

INSTITUTEURS

Enseigner et apprendre en temps de guerre: comment ? C'est ce que raconte M. Jean Pédeboeuf dans son ouvrage :

« Pas de livres. On écrivait des exercices au tableau, on les recopiait parfois sur l'un des rares cahiers où on avait refait les lignes au crayon, en bas et en haut des pages. Puis on allait aux abris illusoires et obligatoires, sous la place voisine. Les uns chantaient, d'autres récitaient les leçons, d'autres se bouscullaient. Le responsable agitait sa lampe électrique. On s'adaptait en somme. Et je pense que les enfants trouvaient cela très amusant. Il est frappant de voir que dans leurs textes, ils ne se plaignent pas tellement, ne parlent pas du ravitaillement par exemple, qui avait pour nous tant d'importance. Il faut dire qu'ils n'avaient pas tellement de possibilités de comparaison: c'est nous qui pensions à l'avant-guerre, qui comparions le ravitaillement de l'occupant ou du trafiquant avec leur maigre morceau de pain noir. On distribuait des biscuits caséinés, des chocolats vitaminés à odeur de poisson, des pastilles roses à odeur de framboises; il y eut du lait écrémé. Les enfants grelottaient dans leurs vêtements râpés, maigrissaient. Je me suis longtemps demandé ce qu'étaient les petits points rouges sur la peau d'un garçonnet: c'était des piqûres de puces. J'en eus moi-même. La plupart avait la gale qu'on disait "du pain", par pudeur sans doute. On allait ramasser les doryphores qui ravageaient les pommes de

terre, dans des boîtes en fer blanc (...) On ramassait en même temps les bandelettes de papier argenté que les avions avaient semées (...)

JOURNAUX

En avril 1941, les journaux ne paraissent plus le lundi.

En juin 1942, un journal comprend une seule feuille au lieu de deux et coûte 1F

Dans la liste des quarante-six consignes allemandes du 18 février 1943, notons, pêle-mêle, qu'il est défendu de parler de l'Alliance Française, de l'Alsace-Lorraine, des Anglo-Saxons (« employer le terme anglo-américains »), des automobiles de la Croix-Rouge Française, des frais d'occupation, de la Jeunesse ouvrière chrétienne, des divergences de vues entre Laval et Doriot, du beau et du mauvais temps.

Il est également interdit (consigne 17) de mentionner, dans les convois funèbres, que le défunt est mort en captivité et recommandé « de ne pas mettre en vedette les jugements et condamnations pour adultères, lorsque la victime est un prisonnier de guerre ».

Enfin, il y a cette affreuse consigne n° 7, véritable avis de décès de quatre grands pays : « Ne plus employer les termes Autriche, Pologne, Yougoslavie et Tchécoslovaquie. L'Autriche fait partie de l'Allemagne. Il n'y a plus de Tchécoslovaquie, mais une marche de l'Est. Il n'y a plus de Pologne, mais un gouvernement général. Il n'y a plus de Yougoslavie, mais la Serbie et la Croatie. »

Le bureau de presse allemand censure les discours du maréchal Pétain (discours du 9 octobre 1940), impose la place des communiqués allemands et italiens, ordonne enfin, dans l'espoir de mieux prendre les Français au piège, de « ne pas grouper les nouvelles de guerre, mais de les mélanger à d'autres nouvelles, de façon à inciter les lecteurs à les lire ».

JUIFS

5 mai 1941 : interdiction aux juifs de pratiquer certaines activités.

10 juin 1941 : interdiction aux capitaux juifs de circuler.

22 août 1941 : confiscation des postes récepteurs de radio appartenant à des juifs.

7 février 1942 : interdiction aux juifs de changer de domicile.

29 mai 1942 : 8ème ordonnance concernant l'étoile juive : c'est une étoile à 6 pointes ayant les dimensions de la paume d'une main et les contours noirs. Elle est en tissu jaune et porte en caractères noirs, l'inscription « juif ». Elle devra être portée, dès l'âge de 6 ans bien visiblement sur le côté gauche de la poitrine, solidement cousue sur le vêtement. 3 étoiles par personne et contre remise d'un point détaché de la carte de textile.

1 juin 1942 : imposition du port de l'étoile jaune à tous les juifs âgés de plus de 6 ans.

15 juillet 1942 : interdiction aux juifs de pénétrer dans les lieux publics et obligation de faire leurs achats pendant une heure par jour.

LIGNE VERTE

La ligne séparant la zone interdite, au nord de la rivière Somme, de la zone occupée, au sud de la rivière Somme. Cette limite existera jusqu'au 20 mai 1943.

Des « laissez-passer » de « petite circulation » sont exigés à partir du 1er mars 1941.

« Ne peuvent pas prétendre à l'obtention de laissez-passer de petite circulation » écrit la Kommandantur « les personnes se déplaçant pour des motifs d'ordre personnel ou dans un simple but de famille ou d'agrément ».

La facilité de circuler de part et d'autre de la Somme dans un rayon réduit, demeure ainsi limitée aux allées et venues nécessitées par des motifs impérieux d'ordre rigoureusement professionnel (industriel, commercial ou administratif).

MARCHÉ NOIR

Défini par la loi du 15 mars 1942.

Sont exclues les infractions qui ont été uniquement commises en vue de la satisfaction directe de besoins personnels ou familiaux.

MARRONS D'INDE

Le 14 octobre 1941, l'inspecteur d'académie, sur la demande du ministre de l'Instruction publique, requiert la collaboration des maîtres et des élèves de l'enseignement primaire afin de mener à bien le ramassage indispensable de certains produits naturels tels que les marrons d'inde, les faines et les glands dont on extrayait une huile d'éclairage. Il était en outre recommandé aux instituteurs de prendre ces expéditions en forêt comme prétexte à sujets de rédaction ou de leçon de choses. Les marrons, était-il précisé dans la circulaire, pouvaient être ramassés en deux promenades hebdomadaires auprès des arbres qui peuvent se trouver soit sur la place du village, soit sur le bord des routes. Le produit de la vente de ces « produits naturels » était ensuite versé, selon un tarif établi par les entreprises de traitement, dans la caisse des cantines scolaires, par défaut à l'oeuvre des pupilles de l'école publique.

MÉTAUX

En février 1943, la dépose des statues n'a pas fourni suffisamment de bronze aux allemands qui font instituer le 9 février, par le Gouvernement de Vichy, un impôt spécial payable en cuivre.

En même temps, c'est la rafle des casseroles, des boutons de portes, des pommes d'escalier.

Lorsqu'une maison succombe au cours d'un bombardement, ordre est donné de récupérer tout le cuivre trouvé dans les décombres. Un meuble décoré de cuivre est dépouillé de tout ornement métallique avant d'être rendu à son propriétaire sinistré.

Dans les débits de boisson tous les comptoirs en zinc sont dépouillés de leur métal.

Le petit sou disparaît définitivement. Toute la monnaie de nickel doit être retirée de la circulation à bref délai.

MONNAIE : SA VALEUR

		Nouveaux francs 1961	Anciens francs Janvier 1961
1940	10 francs	2,55	255
1941	10 francs	2,20	220
1942	10 francs	1,80	180
1943	10 francs	1,45	145
1944	10 francs	1,15	115

PRIX

Année	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945
Pain le kg	2.70	3.10	3.15	3.40	3.70	3.70	4.90	7.40
Lait le litre	1.65	1.80	2.20	2.70	2.90	3.80	4.10	6
Viande le kg de bœuf à laVillette	9.42	10.47	14.92		17.98	18.37	24.40	44.05
Gaz le m ³	1.35	1.41	1.61	1.60	1.73	1.83	1.99	2.09
Vin rouge le litre	3.15	3.45	3.75	4.50	4.95	7.28	9.82	11
Eau le m ³	2.10	2.40	2.70		2.90	3.10	3.10	3.10
Journal			0.75	1			2	

OEUFS

Les prix changent en 1941 suivant qu'ils sont gros, moyens ou petits, frais ou moins frais, en conserve ou réfrigérés. Les oeufs sont traités dans le silicate de soude qui permet de les conserver pendant plusieurs mois.

PHARES de VOITURES

Mars 1941 « les phares avant des voitures doivent être obscurcis par un manchon spécial, une couche de peinture ou de laque noire opaque et bien adhérente, qui ne laisse passer la lumière que par une fente horizontale dans la milieu de la glace, de 5 à 8 cm de large et 1 cm de haut ».

PNEUMATIQUES

Pour se procurer un pneu, il faut remettre un bon d'achat timbré et visé par le service des pneumatiques ainsi que l'enveloppe ou la chambre à air inutilisable.

On ne disposait plus de pneumatiques depuis le début de septembre 1940. Ne possédant pas de chambres à air pour équiper sa bécane, Édouard en avait rembourré les jantes avec des vieux sacs à grain bien ficelés. D'autres prenaient de tuyaux d'arrosage percés. Nous avons essayé les pneus pleins, mais cela vibre tellement que nous en avons les bras douloureusement engourdis.

QUEUE

La queue c'est l'aventure, et parfois le succès ; c'est aussi le dernier salon où l'on cause, où les nouvelles sont colportées, où la hargne de chacun se conforte à se confondre dans celle de tous.

Aussi bien, le préfet a-t-il tenté de réduire les files d'attente « dans l'intérêt de la santé et de l'ordre public ».

Les détaillants sont invités à remettre à leur clientèle des numéros indiquant l'heure de la distribution et l'ordre dans lequel les clients seront servis. Ils devront afficher tous les jours les produits en vente et les heures d'ouverture; il est prescrit de former deux files d'acheteurs, pour les prioritaires et les non prioritaires. Quant aux clients, il leur est interdit de se former en queue plus d'une demi-heure avant l'ouverture.

Mais comment empêcher que, bien auparavant, de faux promeneurs déambulent sur l'autre trottoir, en regardant leurs montres, pour se trouver bien placés au moment du rush

final ? La gendarmerie surveille les queues ; les groupements de collaboration y délèguent leurs indicateurs.

La « queue », c'est un condensé de l'occupation, de la misère et de l'espoir, un terrain de rencontre où les Longiprates communient dans les mêmes soucis, une image d'une société où la pénurie égalise les conditions de vie.

RADIOS

En mars 1943, le gouvernement de Vichy interdit la vente des appareils récepteurs.

La B.B.C, interdit aux habitants des villages le 1er janvier 1941 de sortir dans les rues, à 14h55, toutes les rues se vident et les soldats allemands se retrouvent seuls à déambuler.

Aux traditionnels «L'Angleterre comme Carthage sera détruite» de Jean-Hérod Paquis, on préféra de beaucoup les loufoqueries acerbes de Pierre Dac. La radio de Londres n'était pourtant pas facile à capter depuis que le brouillage allemand s'ingéniait à en couvrir la voix. Ou alors les messages perçus ne semblaient rien signifier tant leur code paraissait hermétique. Les éditoriaux de Philippe Henriot sur Radio-Paris restaient certainement plus audibles mais là, c'était le ton que l'on comprenait mal.

Et surtout, il y avait gros risque à prêter une oreille complaisante aux ondes d'Outre-Manche. Il fallait veiller à ne pas faire hurler son poste et, l'écoute terminée, à remettre toujours l'aiguille sur la longueur d'onde autorisée dans la crainte d'une vérification allemande. Plus tard, les soldats confisqueront certains postes car selon l'avertissement d'un tract aérien anglais la radio est une arme dont on ne peut exagérer l'importance.

Nous réglons le poste sur la B.B.C. et nous entendons: «pom pom pom pom! » Quelques notes de la cinquième symphonie de Beethoven? Plus exactement quatre battements sourds tirés de cette même symphonie. L'ambiance est créée, solennelle, tragique. «Ici, Londres, les Français parlent aux Français ! » Suivent des informations sur la guerre elle-même, des mises en garde contre les informations diffusées en France par les journaux et les ondes. «Radio Paris ment, Radio Paris ment, Radio Paris est allemand» nous chante-t-on aux émissions de Londres.

Nous devons mettre l'oreille contre le poste à cause de ce fameux brouillage que tous ceux qui ont connu cette époque ont encore dans la tête et n'oublieront jamais. Cela n'empêche pas de tout comprendre.

RATION ALIMENTAIRE

En 1941, la ration allouée chaque semaine comporte les quantités suivantes dont le total correspond à 1 224 calories par jour: :

Viande: -----360 grammes
Beurre et matières grasses-----100 grammes
Pain: (y compris la farine) -----2450 grammes
Pâtes:-----250 grammes
Pommes de terre-----1 kilo
Sucre:-----100 grammes
Café (mélangé à 75% de graines torréfiées): ---300 grammes
Fromage: -----25 grammes

Cette ration est insuffisante pour la plupart.

RÉQUISITION DES CHEVAUX

En juillet 1942 devaient être présentés tous les chevaux âgés de 4 à 15 ans inclus. Les animaux devaient être propres, correctement ferrés, munis d'un licol d'écurie et de 2 longes d'attache. N'étaient requis que les juments et les mâles castrés.

Par arrêté préfectoral de mars 1943, il est ordonné la castration de tous les chevaux de trait.

RESTAURANTS

En mai 1941, la réglementation des restaurants est d'une complication qui serait décourageante si elle était observée.

Classés en quatre catégories --A de 35 fr. 10 à 50 francs

----- B de 25 fr. 10 à 35 francs;

----- C de 18 fr. 10 à 25 francs

----- D égal ou inférieur à 18 francs ,

ils doivent afficher à partir de 10 heures, non seulement le menu, mais aussi la valeur des tickets à remettre par le client.

Pour la composition des menus (tout service à la carte étant interdit) 4 formules sont admises entre lesquelles le consommateur a le choix. La nature des hors-d'oeuvre, qui doivent obligatoirement être servis froids, est déterminée ; pas de poissons, pas de salades contenant des oeufs. Ni beurre, ni sucre à la disposition des clients. 20 centilitres de vin seulement à chaque repas.

Enfin, le restaurateur n'a même pas le droit de tenter un éventuel client. Tous les fruits et plats doivent être rigoureusement invisibles de l'extérieur.

Les restaurateurs qui enfreindraient ces règles (et bien d'autres encore), qui n'afficheraient pas le menu à l'heure, s'abstiendraient de découper les tickets convenables, les consommateurs qui mangeraient du cheval le jeudi, du poisson le samedi, du pain trop tendre ou trop blanc, qui boiraient du café ou de l'alcool après 15 heures sont passibles de peines qui vont de six jours à deux mois de prison, de 16 francs à 2.000 francs d'amende.

RESTRICTIONS

Dès fin octobre 1940, l'exposition et la vente de volailles, etc leur consommation dans les restaurants, sont interdites trois jours par semaine. Désormais, il y aura les jours « sans » et les jours « avec » ; c'est-à-dire une partie de la semaine, changeante selon les denrées, où on aura le droit de consommer certains produits et une partie où ce sera interdit ; tout un calendrier compliqué à tenir à jour.

Fin novembre 1940, les fournées de pain ne devront être mises en vente que 12 heures après leur cuisson ; chacun sait qu'on mange davantage de pain quand il est chaud.

Le sel, le vin, le tabac, les citrons, les noix, et jusqu'aux topinambours, sont contingentés.

Les « avis » aux consommateurs se multiplient ; malheur à celui qui oublierait d'en prendre connaissance! Ainsi, du 23 au 31 mars 1941, seront distribuées les feuilles de tickets de pain pour avril, ce qui est normal ; celles de tickets de viande pour le 2ème trimestre de 1941, et celles de savon pour le mois de juin, ce qui revient à s'y prendre très à l'avance, ou à n'avoir rien à distribuer.

Autre « avis », les consommateurs sont tenus de remettre, avant le 10 avril 1941, « à un détaillant de leur choix » le ticket-lettre DP de matières grasses, le ticket-lettre DW de « denrées diverses » transformées en l'occurrence en fromage, les tickets DA et DB toujours de « denrées diverses » pour obtenir 1 kg de pommes de terre. Mais attention! « seuls seront valables les tickets imprimés en rouge sur papier violet ». C'est, pour les ménagères, un casse-tête quotidien.

Catégories	E	J1	J2	A	J3	V	T
Pain (g par jour)	100	200	275	275	350	200	350
Viande (g par semaine)	180	180	180	180	180	180	180
Fromage (g par semaine)	50*	50	50	50	50	50	50
Matières grasses (g par mois)	310	310	610	610	610	310	910
Sucre (g par mois)	1250	500	500	500	500	500	500
Riz (g par mois)	300	200.	néant	néant	néant	néant	néant
Chocolat (g par mois)	néant	125	250	250	néant	125	néant
Café pur (g par mois)	néant	néant	30	30	30	30	30
Pâtes (g par mois)	250	250	250	250	250	250	250

*25 % de matières grasses seulement

L'annexe n°2 des Instructions spéciales n° 6 du commandant en chef des forces allemandes

en France fixe, le 24 juin 1940 les taux des rations alimentaires pour réfugiés : ils auront droit à 530 grammes de viande par semaine, 2 kilos 400 de pain, 175 grammes de beurre, 100 gramme de confiture, 250 grammes de sucre, 62,5 grammes de fromage, 93 grammes de café.

SAVONS

Quant aux savons, de nombreuses contrefaçons sont attribuées par leurs auteurs « aux récentes acquisitions de la science »; toutes se vantent de ne contenir aucune matière grasse et, par suite, « de ne pas irriter la peau ni faire picoter les yeux ». En fait, ce sont des mélanges de lichen et de chaux, de graisse de boeuf et de soude.

Le savon fait défaut. On ne le distribue qu'avec parcimonie. Encore est-il rugueux, terreux, incapable de fournir la moindre mousse.

Les « inventeurs du dimanche » ne se découragent pas pour autant. Ils proposent vingt formules de savon de remplacement. On peut essayer le mélange de lichen et de chaux éteinte, la farine de marrons d'Inde, les racines de luzerne coupées ou concassées dans l'eau pure, le charbon de bois intimement mêlé à 125 grammes de savon râpé, 150 grammes de lessive, une bougie et un quart de cuillerée à café d'alcali; l'addition de gras de boeuf, de soude caustique et de résine donne également de bons résultats, ainsi que la saponaire en combinaison avec les salicornes.

TABAC

Le faux tabac en particulier, donne lieu à une véritable industrie, à de multiples escroqueries

aussi; on utilise l'armoise, le tilleul, les feuilles de betteraves, de tomates. On vend cher, à la sauvette, des boîtes de cigares dits de la Havane; mais, seule, la feuille extérieure est du pur havane; l'intérieur n'est qu'un mélange de sciure de bois et d'herbe. On offre aussi des « cigarettes belges » qui auraient passé la frontière en contrebande, mais qui sont en fait des feuilles de topinambour séchées et passées dans de l'eau qui a servi à laver des mégots, et qui a gardé un peu de leur nicotine.

Les inventeurs se multiplient, de substituts à « l'herbe de Nicot », comme on lit dans les journaux; ils font passer des annonces dans la Presse, proposent des fournisseurs; il est rare qu'ils ne tentent pas quelques dupes ; ce n'est pas le moindre étonnement des non-fumeurs de constater que les fumeurs se passent plus aisément de nourriture que de tabac... Et chacun roule sa cigarette, pour prolonger le plaisir.

En janvier 1943, le paquet de tabac gris passe de 8 à 10 F, les gauloises bleues de 7,50 à 9 F La carte de tabac est mise en vigueur à partir de septembre 1941. La ration est fixée à un paquet de tabac ou à 2 paquets de cigarettes par décade.

VOIES FERRÉES

En 1943, les trains sont retardés, peu confortables, pas chauffés, les ampoules et les vitres de wagons obscurcies de bleu pour éviter toute lumière extérieure.

Un Ausweis sur lequel est indiquée l'heure d'arrivée du train, est délivré à chaque voyageur pour lui permettre de rentrer chez lui en temps voulu.

ZAZOUS

Sources d'inquiétude pour les uns, les restrictions sont prétextes à extravagance pour les

autres. Les journalistes exercent leur verve contre une partie de la jeunesse parisienne, ces «zazous» qui annexent les terrasses de quelques cafés et les sous-sols d'une centaine de dancings clandestins bistrots ou cours de danse le jour, boîtes où l'on s'initie au swing le soir venu. Les « zazous » à l'argent facile (ils ne sont pas les seuls) constituent une faune spéciale. Ils ont choisi de faire scandale par la longueur de leur veston et de leurs cheveux. Leur révolte vestimentaire n'est pas très honorable, mais elle a du moins le mérite de battre en brèche l'hypocrisie des temps. Ils sont sujets d'indignation à une époque où les prétextes plus sérieux ne manquent pourtant pas.

Voici, vus par un journaliste de l'illustration, les zazous et leurs compagnes « Les hommes portent un ample veston qui leur bat les cuisses, des pantalons étroits froncés sur de gros souliers non cirés et une cravate de toile ou de laine grossière... ils lustrant à l'huile de salade, faute de matières grasses, leurs cheveux un peu trop longs qui descendent à la rencontre d'un col souple maintenu sur le devant par une épingle transversale. Cette tenue est presque toujours complétée par une canadienne dont ils ne se séparent qu'à regret et qu'ils gardent volontiers mouillée... Quant aux femmes, elles cachent sous des peaux de bêtes un chandail à col roulé et une jupe plissée fort courte leurs épaules, exagérément carrées, contrastent avec celles des hommes qui les « portent » tombantes ; de longs cheveux descendent en volutes dans leur cou; leurs bas sont rayés, leurs chaussures plates et lourdes ; elles sont armées d'un grand parapluie qui, quelque temps qu'il fasse, reste obstinément fermé.»

Voici des extraits de délibérations du conseil municipal de Longpré :

14 septembre 1941 :

Exhumation et réinhumation des militaires,

M. le Président informe l'assemblée que M. Jules Pierru, s'est chargé de l'ensemble du travail et de la fourniture de 48 cercueils lors des opérations d'exhumation et de réinhumation des militaires décédés en 1940 sur le territoire de la commune.

Effigie du Maréchal Pétain :

M. le Président donne connaissance à l'assemblée de la lettre de M. le Préfet en date du 12 juillet concernant la création d'une section de la famille du prisonnier de guerre au sein du Secours National et de la vente à son profit de l'effigie du Maréchal Pétain, gravée au burin par P. Gaudon.

Ces épreuves étant vendues sur parchemin, 1.500 F et sur papier de chine 250 F.

Le Conseil décide de souscrire pour une épreuve à 250 F et d'inscrire au budget additionnel article...., une somme de 500 F pour achat d'épreuve, cadre et frais divers.

10 août 1942 :

Adoption de Longpré par la ville de Périgueux :

Le Conseil municipal, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. LEBLOND, Maire.

M. le Maire donne connaissance de la lettre de M. le Maire de Périgueux en date du 30 juillet 1942.

Le Conseil ouï la lecture de cette lettre, considérant que la commune de Longpré sinistrée à 92 % comprenant une population de 1572 habitants dont 1350 n'ont pu trouver un refuge du fait de la destruction de leur maison, considérant que la commune de Longpré mi-urbaine mi-rurale ne bénéficie pas au point de vue ravitaillement de tout ce que reçoit la ville ou la campagne, considérant qu'en l'état actuel des événements la reconstruction ne peut se faire sur une vaste échelle, considérant que pour le moment on ne peut se procurer aucun meuble, aucun objet de ménage et tout ce qui procure un peu de bien être au sein de la famille, considérant que les 1350 habitants privés de maison demeurent dans des baraquements en planches où les différentes saisons leurs apportent le froid, la chaleur, l'humidité, la maladie.

Profondément touché par la sollicitude apportée par la ville de Périgueux envers la commune de Longpré en ces moments si tragiques, la remercie chaleureusement à l'unanimité pour le geste si noble, si généreux et si désintéressé qu'elle vient de le faire en adoptant la commune de Longpré en tant que filleule et prie M. le Maire et son conseil municipal ainsi que toute la population périgourdine d'accepter les remerciements les plus sincères de toute la population de Longpré pour cet acte de solidarité qui saura grâce à cette générosité surmonter plus facilement les souffrances qu'elle endure depuis de longs mois.

Picardie Libre, organe picard du Front National relate en 1943 : 'À Longpré, il y a quelques temps, avant la tombée de la nuit, des boches ivres coururent les rues à la recherche de femmes, semant la panique sur leur passage et effrayant un vieil ouvrier qui était au lit en lui mettant une baïonnette sur la gorge et le blessant.'

27 septembre 1945, Longpré est libéré depuis quelques semaines, cependant le ravitaillement pose problème, voici une délibération prise par le conseil municipal de la commune :

'M. le Président, donne connaissance au Conseil de la lettre qui lui a été remise par les divers groupements et partis politiques à l'issue de la réunion qui a eu lieu, salle de la mairie le 26 septembre en dont voici la teneur :

1. « tirant conclusion des chiffres donnés par le général De Gaulle dans son discours concernant le charbon, il ressort qu'avec nos importations nous disposons de 85 % de notre production d'avant guerre. Nous demandons donc qu'on nous alloue 50 % de ce que nous touchions en 1938, laissant ainsi une bonne marge pour les usines travaillant pour la reconstruction et surtout pour les usines de ciment.

2. Pour les chaussures une surveillance plus rigoureuse des tanneries et des grossistes. Nous trouvons inadmissible que les cordonniers soient obligés de donner du ravitaillement pour pouvoir toucher leurs attributions. Nous insistons vivement pour que soient supprimés les bons de chaussures et préconisons l'emploi d'une lettre de la carte textile à la place.

3. Nous demandons la libération d'un contingent de textile surtout pour enfants. Nous n'admettons pas que l'on réclame des points de prisonnier pour des bas de femme ou des vêtements de femme et d'enfant. Nous demandons la suppression des bons et le remplacement par une lettre de la carte textile en raison d'une lettre par article ; la valeur des lettres variant suivant son attribution.

4. La qualité du pain laissant beaucoup à désirer dans notre commune, nous insistons vivement pour que les boulangers puissent prendre leur farine où bon leur semble, la concurrence ne pouvant qu'améliorer la qualité.

5. Intensifier la lutte contre le marché noir de la viande, notre département peut nous fournir largement en viande ; nous demandons que les rations soient augmentées.

6. Nous protestons contre le prix du vin fixé à 18 F le litre : alors que la récolte 1945 n'est pas encore faite : cette augmentation ne profitant pas aux vignerons .

7. Nous ne comprenons pas pourquoi la commune de Longpré, sinistrée à 92 %, n'a jamais été classée comme centre à suppléments nationaux, sa population étant essentiellement ouvrière.

Nous vous prions à ce sujet, M. le Préfet, de bien vouloir intervenir vigoureusement auprès des membres du ministère du ravitaillement.

8. A la suite des plaintes formulées à l'issue de la réunion, nous demandons qu'une enquête sévère et impartiale ait lieu au sujet des arrivages de denrées et de vêtements à l'Entraide Française. Les enquêteurs devront se rapprocher des habitants pour savoir ce que l'on donne au goûter et ce que l'on distribue. »

Le Conseil décide de soumettre, à M. le Préfet, ces revendications et solliciter de ce dernier une intervention auprès des services compétents, afin que les améliorations demandées puissent être prises en considération et donner satisfaction à la population sinistrée à qui, il faut le reconnaître, manque beaucoup de choses. A la demande des protestataires il décide qu'une délégation se rendra auprès de M. le Préfet afin de lui exposer de vive voix leurs revendications.

D'autre part un article de presse écrit par Arthur Lecointe et relatant les actions du groupe FTP de Longpré donne des indications sur la batterie de DCA située dans le haut du pays vers Wanel. : les tirs étaient dirigés sur les avions bombardiers, cinq d'entre eux furent abattus, s'éparpillant dans les environs, deux à Allery, un à Wanel, un à Bettencourt Rivière et un autre au Quesnoy. Certains aviateurs furent sauvés, citons Tom hébergé à Condé Folie.

La résistance: PAUL COURCELLE - LONGPRÉ

F.T.P de Longpré les Corps Saints : 30 ans

Emprisonné dans la citadelle d'Amiens : exécuté dans la nuit du 28 au 29 août 1944 dans le bois de Gentelles.

Son corps sera retrouvé le 8 septembre 1944 dans un charnier parmi 27 corps.

Il est inhumé dans le cimetière de Longpré les Corps Saints.

Libération: Longpré les Corps Saints :

Longpré les Corps Saints a été libéré le vendredi 1er septembre 1944, par les Canadiens de la 7e Armoured Division du général Roberts. Ces troupes étaient parvenues le matin entre Longpré les Corps Saints et Picquigny.

À l'Ouest de Longpré les Corps Saints, s'avancait la 4e division blindée Canadienne renforcée par la division blindée Polonaise du général Maczek.

Le 30 décembre 1944, sur la proposition du comité départemental de la Libération de la Somme, le conseil municipal est ainsi composé :

M. LEBLOND Armand, Maire VEYS Eugène, adjoint

BON Edgard CARON Albert

CHEVAL Fernand CHEVELU Claudius

Mme Veuve COURCELLE Yolande DUFOSSE Charles

DESJARDIN Auguste DUBOIS Clotaire

FARGUES Lucien FLANDRE Eugène

FOULON Charles LOURDEL Léopold

PETIT Stéphane PREVOST Gaston

Le 13 août.1945, on prépare la fête anniversaire de la Libération. Le Conseil se rallie à la proposition du Maire, Leblond Armand, pour commémorer la libération de Longpré, le 1er septembre 1944, en organisant une manifestation le samedi 1er septembre. Il décide d'organiser une manifestation le samedi 1er septembre à 17h00, de se rendre au cimetière anglais où une plaque commémorative sera déposée et sur la tombe de Courcelle Paul, martyr de la résistance, où une plaque sera déposée également, il décide d'inviter les sociétés, groupements, partis politiques et toute la population à prendre part à cette manifestation.

Longpré :

Le 27 octobre 1941, le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. Armand LEBLOND, maire.

Au comité d'aide aux prisonniers sont admis :

M. LEBLOND, président d'honneur, Mme MONESTIER, présidente active

M.AUFFRAY, trésorier secrétaire, CARON Albert, membre, parent de prisonnier
VEYS Eugène, membre, parent de prisonnier, M. PHILIPPE, membre, ancien prisonnier
Section patrimoine des Amis du CIS

vendredi 5 octobre 2001 - salle des aînés de Hallencourt

Page 51 sur 70

Mlle SAURON, directrice d'école M. LASSAGNE

M. CHAMPION, président A.C M. DELANDRE, curé

M. DADIER, directeur d'usine M. COURTIN Maurice, mutilé

Mme GAUDUIN Madeleine, femme de prisonnier L'infirmière déléguée du Secours National

Destruction d'un câble téléphonique à Longpré :

Le 9 mars 1944, la fille du fermier Van Pettegem est envoyée à Hallencourt pour prévenir le groupe que trois hommes vont se joindre à eux et arriver avant le couvre-feu, au rendez-vous fixé dans un hôtel de Longpré-les-Corps-Saints, l'une de nos meilleures planques de l'endroit.

Vers deux heures du matin ; le patron de l'hôtel, qui connaît par coeur les passages dans les marais, mène six hommes dont la mission consiste à détruire un câble téléphonique que les allemands ont installé pour relier le central d'Amiens, la région côtière et l'aérodrome d'Abbeville.

Suivant notre technique, nous coupons le câble en tronçons de cinq mètres environ, le transportons un peu plus loin et le jetons dans les étangs. Le tout dure une heure, nous regagnons l'hôtel et attendons la nuit suivante pour réaliser un autre sabotage à proximité.

Les Citations :

Après la guerre des communes reçurent des citations, c'est le cas de :

Lognpré-les-Corps-Saints : Le secrétaire d'État à la Guerre cite à l'ordre du Corps d'Armée la ville de Longpré-les-Corps-Saints (Somme) « Théâtre des violents combats soutenus fin mai et début juin 1940 par la 5ème DIC. A vu 90% de ses immeubles et monuments détruits. A supporté et surmonté ces dures épreuves en se remettant courageusement et avec ardeur au travail.

Commune martyre au patriotisme exemplaire, qui a fait montre au cours de la guerre 1939-1945 des plus belles qualités françaises. » Cette citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre avec étoile de vermeil.

Les prisonniers et les victimes :

Voici un document, fourni par Monsieur Pacaud, qui relate la dure vie des prisonniers français en Allemagne :

En arrivant en Allemagne, parfois moins d'un mois après notre défaite, c'est-à-dire au début de juillet ou vers le milieu de ce mois, les prisonniers français constatent avec surprise qu'ils y sont, semble-t-il, attendus depuis longtemps. 56 stalags (abréviation de « Stammlager » : camp pour hommes de troupe) et 14 oflags (« Offizierlager » : camp pour officiers) ont été créés à leur intention. Dans quelques régions cependant les baraquements des camps ne sont pas encore terminés et les prisonniers dorment sous la tente.

barbelés et miradors

Les baraques s'alignent des deux côtés d'une large allée où il est interdit aux prisonniers de circuler et le long de laquelle des mâts portent des haut-parleurs. Les baraques sont souvent groupées par quatre et constituent ainsi un «block». Des clôtures de barbelés séparent les blocks les uns des autres. Les Allemands s'efforcent de morceler la masse des prisonniers. Réunie, elle pourrait déferler comme une vague et tout emporter sur son passage.

Une baraque isolée sert de local disciplinaire en plus de la prison proprement dite qui se trouve dans la zone administrative. Celle-ci est située à l'entrée du camp. Elle est occupée par diverses baraques réservées aux services d'effectif (« Kartei »), aux services comptables, à l'infirmerie, aux magasins d'habillement et de matériel, etc.

Quelques-unes servent de logement aux soldats allemands et à leurs officiers mais, souvent, la garde du camp a ses casernements à l'extérieur.

Les portes du camp sont faites de pièces de bois massives entre lesquelles des fils de fer barbelés sont tendus.

Les constructeurs se sont plus, semble-t-il, à leur donner un aspect barbare et archaïque. Les portes des camps militaires des Mérovingiens avaient plus d'élégance.

Au fronton, figure l'inscription « Arbeit macht frei » (le travail rend libre). D'autres fois, un groupe de statues de bois grotesques représentant des prisonniers français dépenaillés et marchant avec peine, le dos courbé, porte pour légende « Nach Berlin » (vers Berlin, slogan des troupes françaises de 1914).

Chaque camp couvre plusieurs hectares. Son enceinte est faite, de deux clôtures de fils de fer barbelés entrecroisés d'environ trois mètres de haut entre lesquelles du barbelé est jeté pêle-mêle, de façon à former un enchevêtrement. Des miradors de bois dont la plateforme couverte se trouve à cinq ou six mètres du sol se dressent à égale distance les uns des autres le long de l'enceinte. Les prisonniers ne peuvent s'approcher de celle-ci.

Un ou deux fils de fer barbelés tendus sur des piquets à mi-hauteur d'homme ménagent, le long de l'enceinte proprement dite, une bande de terrain d'une largeur de deux ou trois mètres où il est interdit de pénétrer. Les sentinelles placées dans les miradors tirent sans sommation sur ceux qui enfreignent cet ordre.

Des soldats allemands accompagnés de chiens bergers allemands, désignés dans le langage courant sous le nom de chiens policiers, effectuent constamment des rondes, à l'extérieur du camp, le long de l'enceinte, afin de voir si aucune brèche n'y a été ouverte.

La nuit, au moindre bruit suspect, les sentinelles, du haut de leurs miradors, balaient le camp du faisceau de leurs projecteurs. Des gardes, tenant des chiens en laisse, arpentent les allées qui séparent les baraques.

En général, un assez grand espace s'étend entre l'enceinte et les baraques. C'est l'endroit où, pendant le jour, les prisonniers peuvent aller et venir. Entre les baraques, se trouvent les latrines constituées, selon le principe des «feuillées» militaires, d'une longue et profonde fosse le long de laquelle court une barre de bois qui sert de siège. Grâce

à la poudre désinfectante qu'on répand dans ces lieux, l'air ambiant n'est pas trop infesté. À peu près au milieu du camp s'élèvent les cuisines, installations extrêmement simples car elles ne comportent que de larges cuves qu'on chauffe par le dessous. La plus grande propreté y règne, résultat assez facile à obtenir lorsque la préparation des repas se réduit à la confection d'un maigre brouet.

Une cantine est généralement accolée aux cuisines. Elle consiste en un comptoir où les prisonniers peuvent, en principe, acheter des lames de rasoir, du dentifrice, des cigarettes polonaises de très mauvaise qualité, des crayons, etc.

Mais la cantine est, la plupart du temps, dépourvue de tout.

Il nous faut maintenant revenir à la baraque où toute la vie des camps se résume, de la même façon que la cellule, à elle seule, révèle, exprime toute l'activité complexe de notre organisme.

dans le « tiroir » La baraque, souvent construite d'après un unique modèle, est une bâtisse de bois ou d'agglomérés de ciment, sans étage, cinq ou six fois plus longue que large et reposant sur de courts pilotis. Isolée du sol, pourvue d'un toit couvert de toile goudronnée, elle offre certaines garanties de salubrité, bien que la minceur de ses parois la rende difficile à chauffer l'hiver (compte tenu qu'au surplus le combustible est rare), et la défende mal contre les ardeurs de l'été.

Un lavabo et une buanderie au sol cimenté la séparent en deux. Un tuyau parfois muni de robinets, parfois simplement percé de trous, distribue l'eau nécessaire à la toilette. Dans certains camps, l'eau n'est donnée que quelques heures ou que quelques instants par jour. Dans d'autres, elle n'est pas rationnée.

Quant à la buanderie, elle n'existe, le plus souvent, que pour la forme. Elle comporte une cuve métallique, mais le combustible manque pour la chauffer. En outre, les prisonniers, au début, ne reçoivent ni savon ni lessive.

Chacune des deux demi-baraques, qui communiquent par la double salle d'eau commune, a une entrée en fronton et peut être considérée comme autonome. Deux cents hommes en moyenne (ce chiffre est souvent dépassé) l'occupent.

Une telle concentration est rendue possible par le système des châlits à trois étages qui permettent, au sens propre du mot, l'empilement des prisonniers. Les couchettes superposées s'élèvent à environ un mètre l'une au-dessus de l'autre, celle du haut mettant son occupant à portée du plafond de la baraque. Un homme d'assez grande taille ne peut se dresser sur son séant, sauf s'il est logé à l'étage supérieur. Cette exigüité a inspiré à un écrivain le titre de ses mémoires de prisonnier Un an dans un tiroir.

Faut-il penser que, durant tout ce temps, il n'avait pas quitté sa couchette ? Non, certes, mais, pour le prisonnier, cet inconfortable lieu de repos reste souvent le seul refuge. Lorsqu'ils sont debout, les occupants de la baraque ne peuvent se tenir tous ensemble dans l'allée centrale qui court entre les deux rangées de couchettes superposées et où se trouvent une table, des bancs, un poêle.

Les appels doivent avoir lieu à l'extérieur, quel que soit le temps. Une des caractéristiques de la vie dans les camps consiste dans ces sorties et ces rentrées successives. Le prisonnier retrouve, chaque fois avec plaisir la couchette d'où les innombrables appels, les rapports, les formalités administratives le chassent sans cesse.

Cette couchette est souvent dépourvue de paille. Le prisonnier repose sur les lattes amovibles qui constituent le fond de son lit. Pour un peu, les planches des rebords qu'il sent contre ses épaules lui donneraient l'impression d'être couché dans un cercueil. Mais les courbatures de ses reins et de ses côtes viennent lui rappeler qu'il est bien en vie.

Il dispose d'une ou deux couvertures. La paille, lorsque le prisonnier en a reçu une, consiste en une enveloppe de fibre végétale emplie de fibre de bois. Celle-ci, sous le poids du corps, ne tarde pas à se réduire en une sorte de sciure qui, passant par les mailles de l'enveloppe et par les interstices des lattes de la couchette, tombe sur la figure de l'occupant de la couchette inférieure. Aussi, les couchettes les plus élevées sont-elles, en général, les plus recherchées. Elles ménagent un plus large espace en hauteur. L'hiver, sous le plafond, l'air est plus chaud qu'en bas.

la balance de la justice

Par contre, l'occupant de la couchette supérieure doit se livrer à des exercices fatigants, chaque fois qu'il veut descendre de son lit ou y reprendre sa place. Enfin, les occupants des couchettes supérieures peuvent avoir l'impression d'être un peu coupés de la vie de la

baraque qui se déroule plus bas qu'eux. Ils sont exposés à laisser passer des occasions, des aubaines.

Les distributions de nourriture n'ont pas tardé à être effectuées à l'intérieur des baraques où l'effectif a été divisé en groupes. Le chef de chaque groupe a la lourde tâche de tailler les parts. Pour éviter les contestations, on pèse chaque portion individuelle de pain sur une balance romaine de fortune ou l'on tire chaque morceau au sort. Un tel mode de répartition demande un temps infini.

La distribution de la soupe pose d'autres problèmes, bien qu'en principe les liquides soient plus faciles à mesurer que les corps solides. Que la même quantité de soupe soit donnée à chacun ne suffit pas ; il faut que, dans chaque écuelle, l'épaisseur du brouet soit la même. Pour cela, pendant tout le temps que dure la distribution, un homme agite furieusement à l'aide d'un bâton le contenu du récipient où puise le chef de groupe.

Toute cette description est surtout valable pour les premiers temps de la captivité. Par la suite, grâce aux secours venus de France, la faim sera moins véhémence. Les camps changeront un peu de visage. On y trouvera bientôt une organisation aussi complexe que dans une ville de dix à quarante mille habitants. Rien n'y manquera, ni le théâtre, ni la bibliothèque, ni le lieu de culte, ni l'agence de voyages (pour les évasions), ni les formations politiques, ni le club sportif, ni l'université populaire, ni les officines de marché noir, ni les bas-fonds, rien, sauf la liberté.

la fouille

En juillet 1940, nous n'en sommes pas encore là. La baraque, qui sent le bois neuf, apparaît au prisonnier comme un lieu étrange, sans âme, où, encore à demi solitaire (les amitiés n'ont pas eu le temps de se nouer dans le désordre des convois ou des colonnes), il attend. Il a cessé de croire à sa libération prochaine. Ce qu'il attend, c'est une lettre des siens, qui ne vient pas, et qui lui permettrait de se reconstruire mentalement un univers, de reprendre pied, maintenant que retombe le tourbillon dans lequel il a été jeté.

Immédiatement après son arrivée au camp ou, en tout cas, très peu de temps après, le prisonnier est immatriculé. Il subit d'abord une fouille. On le dépouille de la plupart des objets qu'il possède encore bijoux, briquets, canifs, etc., ainsi que de l'argent qu'il a sur lui. Il passe ensuite à la tonte. À l'aide de tondeuses électriques, on lui coupe les cheveux à ras et on le prive de sa barbe, s'il en porte une. Ce sont, en général, des prisonniers polonais et belges ou des prisonniers français des premiers convois qui exécutent cette besogne.

Le prisonnier est ensuite poussé dans une salle de douche. Dans un coin, se trouve un baquet contenant une pâte détersive brune à laquelle semble mêlée de la poudre de pierre ponce et qui remplace le savon. Les vêtements ne sont pas désinfectés et, en les rendossant, le prisonnier retrouve sa vermine. D'autre part, il n'est soumis à aucun examen médical.

Dans les locaux d'immatriculation où il vient de pénétrer, le prisonnier est photographié de face, portant sur la poitrine une ardoise où un numéro est inscrit. Il le retrouve, ce numéro, sur un petit rectangle de métal tenu par un cordon. Il devra le garder constamment sur lui, en scapulaire.

On prend les empreintes digitales du prisonnier puis des interprètes, souvent alsaciens, le soumettent à un interrogatoire d'identité, examinent ses papiers militaires. La photographie, les empreintes digitales et tous les renseignements concernant le prisonnier figureront sur une fiche appelée « Meldung » (fiche signalétique). Lorsqu'il se retrouve dehors, dans le camp, le prisonnier a cessé d'être le brigadier Durand ou le chasseur à pied Dupont. Il a même cessé, en partie, d'être Durand ou Dupont tout court. Il est le « Kriegsgefangen » n°...

pain noir et rutabaga

Les Allemands n'ont jamais été pris en défaut en ce qui concerne l'organisation. Peu de temps après son arrivée au camp, le prisonnier se sent pris dans de fermes structures. Des horaires invariables lui sont imposés pour son réveil, ses repas, les appels, l'extinction des feux. La nourriture lui est étroitement mesurée mais il en reçoit, chaque jour, sa juste part.

Elle consiste, le matin, en un quart de litre d'eau chaude à peine colorée et aromatisée par un peu de malt grillé ou par des plantes sauvages appelées pompeusement « Wald-tee » (thé des forêts) que parfois des branches de sapin remplacent ; à midi, par une soupe à base d'orge perlé, de pommes de terre, souvent non épluchées et à moitié gâtées ; de choucroute, de betteraves, de rutabaga ou de farine de légumineuses ; le soir, par un morceau de pain noir d'environ 200 grammes accompagné d'un peu de margarine, de charcuterie ou de confiture de betterave.

L'article 11 de la Convention de Genève (signée par l'Allemagne) stipule que la ration alimentaire du prisonnier de guerre sera « égale en quantité et en qualité à celle des troupes de dépôt de la nation détentrice ». Or, comparées aux rations distribuées à chaque militaire de la Wehrmacht, les rations que reçoit le prisonnier de guerre s'établissent ainsi (les quantités, dans l'un et l'autre cas, sont calculées sur dix jours) viande 80g (contre 466 au soldat allemand), soit près de six fois moins ; pain 1.500 à 2.000g (contre 3.500g au soldat allemand), soit environ la moitié ; pommes de terre 1.600g (contre 3 500g au soldat allemand), soit encore la moitié.

Ces chiffres figurent dans un rapport de l'ambassadeur Scapini, peu suspect cependant de sévérité excessive envers les Allemands. Ils concernent le stalag X A mais sont, dans l'ensemble, valables pour tous les autres camps (en ce qui concerne le pain, nous avons, sur la foi d'autres documents, porté le chiffre de 2.000 à côté du chiffre du rapport qui n'apparaît pas d'une vérité constante).

Si, évaluant approximativement les quantités des divers éléments qui composent l'alimentation du prisonnier, nous consultons les tables qui indiquent la valeur nutritive de ces diverses matières, nous constatons qu'elles ne fournissent pas à celui qui les absorbe le nombre de calories exigées quotidiennement par l'organisme humain.

Donc, sous-alimentation patente. Mais, à la sous-alimentation, c'est-à-dire à l'insuffisance de calories, s'ajoute ce que les diététiciens appellent la « malnutrition ». Pour assurer son fonctionnement normal l'organisme de l'homme réclame, outre les calories, certains éléments fondamentaux, notamment des protéines et des vitamines.

Lorsque 80 % des calories absorbées par un homme sont fournies par des céréales (le pain), des légumes, des féculents ou du sucre (comme c'est le cas pour le prisonnier), les besoins de son organisme ne sont pas satisfaits. Il manque de protéines. Les protéines animales, les plus précieuses, font incontestablement défaut dans l'ordinaire des camps. Inutile de parler des vitamines.

la famine

En résumé, les centaines de milliers de Français enfermés dans les stalags sont condamnés au dépérissement.

Dans les oflags, la nourriture n'est guère plus abondante, ni meilleure. Ainsi, quel que soit leur grade, les prisonniers français ne devront de survivre qu'aux envois de vivres de la Croix-Rouge, aux colis familiaux et aux suppléments de nourriture qu'ils recevront en allant travailler hors camps, dans les kommandos.

On ne saurait trop insister sur ce point : la nourriture distribuée dans les stalags ne dépasse guère, en quantité comme en qualité, celle que reçoivent les détenus dans les camps de concentration. Privés de toute aide extérieure, les déportés mourront en grand nombre. Un même sort attendrait, à plus long terme, les prisonniers de guerre si n'existaient les secours et les recours que nous venons de rappeler.

On ne peut nier que l'état de demi-famine dans lequel se trouvent les prisonniers, au début de leur captivité, développe en eux une certaine agressivité. Des disputes éclatent à tout propos ; on se bat autour des cuisines où les baquets d'épluchures éveillent la convoitise générale.

La situation misérable des prisonniers n'est pas seulement révélée par ces visages hâves. L'habillement a souffert. On ne voit qu'uniformes sales ou déchirés. Beaucoup d'hommes n'ont plus de coiffure. D'autres ont perdu leurs bandes molletières ou leurs houseaux. Les longues marches ont eu raison des brodequins. Presque aucun prisonnier ne possède de linge de rechange. Ce dénuement contribue à la démoralisation générale.

Un vaste marché de troc s'est établi dans les espaces libres du camp, au pied des miradors. On échange son stylo ou l'objet qu'on a pu sauver contre un morceau de pain ou quelques cigarettes. Déjà, des trafiquants habiles (on en trouve partout) surgissent. Ils se livrent à d'incessants échanges, achètent, revendent du matin au soir, exploitant la faiblesse des affamés, bien qu'ils aient faim eux-mêmes. Ils recherchent l'or, les chevalières, les alliances et, le soir, s'endorment, le ventre creux, sur leur magot qui, chaque jour, grossit.

Moins par souci de la morale que parce que le vaste rassemblement provoqué par le marché leur semble contraire à l'ordre, les Allemands font souvent irruption au milieu de la foule et la dispersent sans ménagements. Leurs chiens, lâchés, déclenchent la panique. On se rue vers les baraques. Malheur à qui trébuche et tombe ! Plusieurs prisonniers meurent sous la dent des molosses ou sont horriblement blessés.

Bretons ou Savoyards

Pourtant, en dépit de la faim et du désarroi moral, une vie sociale s'esquisse timidement. Dans le désordre des convois ou dans les lieux de triage, la plupart des prisonniers ont perdu leurs camarades d'unité et se trouvent isolés. Or, pour le prisonnier, cet homme coupé de son pays, de sa famille, l'amitié est un véritable oxygène moral.

Psychologiquement, même si l'on est enclin à l'altruisme, aux sentiments humanitaires, et ouvert aux idées collectivistes, on ne peut pas vivre à dix mille. On vit à deux, à trois, à quatre... A deux, surtout. Pour se trouver des amis, les prisonniers se groupent par province ou par subdivision de province. Seuls, les Parisiens, vivant dans une ville dont les habitants s'ignorent les uns les autres, sauf si des relations privées les lient, ne cherchent pas à se réunir par quartiers.

À longueur de journée, des hommes passent dans les baraques, en répétant à haute voix le nom d'un département ou d'une ville de province. Déjà, de petits cercles se forment à l'extérieur, au coin des baraques. Chacun de ces cercles a bientôt son emplacement fixe, ses heures de réunion, son président, son bureau.

Dans ces espaces encore couverts d'herbe deux semaines auparavant, et où plus rien ne pousse tant les prisonniers y vont et viennent, la France se reconstitue sous la forme de groupes où les voix résonnent avec des accents différents. En dix pas, on passe de la Normandie à la Provence, de la Franche-Comté au Béarn. Plus tard, d'autres structures, confessionnelles, politiques, culturelles, sportives, se superposeront à celles qu'ont créées les regroupements régionaux, et les effaceront en partie.

Parmi les autres tentatives en vue d'organiser une société ou un semblant de société à l'intérieur des camps, il convient de signaler d'une part l'activité des prêtres, qui ne perdent jamais le sens de l'apostolat, et, d'autre part, les premiers essais de spectacles. On observe le même phénomène à l'aube des civilisations. Dans l'Orient et dans la Grèce archaïques, le temple et le cirque sont les deux bâtiments publics qu'on construit en premier lieu. Après le pain ou en même temps que le pain, ce que l'homme recherche d'abord, ce sont ces deux lieux où rêver.

Cependant, nous l'avons dit, le pain manque à tel point qu'il est prématuré de songer à organiser réellement la vie des prisonniers à l'intérieur des camps. La plupart des prisonniers, d'ailleurs, ne sont pas appelés à y séjourner de façon durable. Ils vont former des kommandos de travail répartis dans la région avoisinante. Ils s'en félicitent. Au camp, ils se sentent menacés dans leur vie. À l'extérieur, s'offrent des chances de salut une, nourriture meilleure et des possibilités d'évasion.

Entrer en contact avec la population allemande n'effraie nullement les prisonniers. Souvent, en traversant une ville, alors qu'on les conduisait au camp, ils ont entendu les lazzi des passants, reçu des pierres lancées par des enfants.

Moments d'humiliation atroces où le plus pacifique se sentait devenir fou d'impuissance.

Mais, malgré ces ricanements, ces injures, ces éclairs de méchanceté dans des yeux limpides d'enfants, les Français n'ont pas senti autour d'eux une haine unanime. Ce n'était là, il est vrai, que de petites flambées de cruauté imputables aux excès de la propagande nazie et au tempérament local. La population allemande, dans son ensemble, se contient mieux.

Au demeurant, le prisonnier, qu'il répugne ou non à entrer en contact avec les Allemands de la rue, n'a pas la possibilité de se soustraire à son envoi en kommando de travail. Seules, quelques catégories de Français peuvent demeurer au camp provisoirement ou de façon durable les sous-officiers (tolérance sur laquelle les Allemands reviennent déjà), les « sanitaires » (infirmiers, brancardiers), les handicapés physiques, les Nord-Africains et les Noirs et, il va de soi, tous ceux qui ont un emploi dans le camp ou à proximité du camp.

En sortant des camps et en allant travailler dans un kommando, le prisonnier ne change pas de maître. Il en trouve seulement un de plus. Il continue, en tant que militaire ennemi, de dépendre de la Wehrmacht et il est désormais placé sous l'autorité du parti national-socialiste auquel son employeur civil lui-même obéit.

hors des camps

Les prisonniers qui, à la fin de l'été 1940, partent en groupes d'importance variable (de dix à cent hommes et au-delà) pour aller travailler hors des camps, n'ont pas été, en général, sélectionnés selon leur qualification professionnelle. Pour satisfaire aux demandes de main-d'oeuvre des entreprises et des exploitants agricoles, les autorités du camp ou, plus exactement, l'«Arbeitseinsatz» (le bureau de main d'oeuvre du camp) puise un peu au hasard « dans le tas ». On vide une baraque ou une demi-baraque. Quinze « Stücke » d'un côté, vingt-cinq de l'autre, quarante dans ce coin...

Quelques soldats en armes munis d'une feuille de route pour chaque groupe, un morceau de pain par homme à la sortie du camp. On gagne la gare voisine, on prend place dans un wagon à bestiaux, on change de train à un endroit, on descend un peu plus loin, on marche encore, on arrive dans une agglomération plus ou moins grande, on est parqué dans une baraque ou dans un bâtiment désaffecté qu'une clôture de barbelés entoure le kommando est installé.

Il fait partie d'un « Kreis », sous-secteur de la circonscription d'une compagnie. Il porte un numéro auquel est accolé l'indicatif du stalag et les lettres G. W. («Gewerbe») s'il s'agit d'un kommando industriel, L («Landwirt») s'il s'agit d'un kommando agricole, B («Bau») s'il s'agit d'un kommando du bâtiment, H. V. («Heeresverwaltung») s'il s'agit d'un kommando travaillant pour l'armée, etc.

À cette époque, le plus grand nombre des prisonniers (de 60 à 70 %) est affecté aux travaux des champs. Dès l'arrivée du petit contingent, l'endroit où il est rassemblé devient un véritable marché d'esclaves. Les propriétaires qui ont reçu l'autorisation d'employer un prisonnier (ils ont, en général, un fils aux armées) viennent faire leur choix.

Ils jaugent du regard la robustesse des hommes qu'ils ont devant eux ; s'ils osaient, ils s'approcheraient pour leur palper les muscles. Ils se décident enfin. Ils demandent son prénom au prisonnier qu'ils viennent de retenir. Ils le répètent en le germanisant, du moins pour la prononciation, car tous ne savent pas que Pierre donne Peter, Louis Ludwig, Jean Johann, etc.

Le prisonnier, lui, n'apprendra le nom de son employeur que plus tard, et souvent par hasard. Est-ce que le cheval de labour, la bête de trait, a besoin de connaître l'identité de son maître ? Neuf fois sur dix, la répartition des prisonniers s'effectue sans le concours d'un interprète.

Il arrive qu'un traducteur bénévole a remis aux employeurs une feuille de papier qui, à leur demande, porte en français (parfois avec des fautes d'orthographe) cet avertissement « Si vous ne travaillez pas, vous serez sévèrement puni. ». L'Allemand fait lire la feuille à « son » prisonnier, puis la rempoche. C'était tout ce qu'il avait à lui dire. Pour le reste, des gestes suffiront.

Le prisonnier est loué par contrat à l'employeur. Celui-ci verse une redevance à l'armée qui, de son côté, lui alloue une indemnité pour l'entretien du prisonnier. Le salaire du prisonnier français (le prisonnier polonais, yougoslave ou russe est moins payé) représente 60 % du salaire d'un ouvrier allemand accomplissant les mêmes tâches.

En moyenne, déduction faite des sommes reprises par l'administration militaire et de la prime d'assurance contre les accidents, le prisonnier français reçoit 70 pfennigs par jour de travail (14 francs de 1939 soit environ 7 de nos francs actuels). Son salaire brut est de 1 mark 80. On lui retient 0 mark 80 pour sa nourriture, 0 mark 20 pour son logement et 0 mark 10 pour le fonds du camp (ce qui permet de payer les employés des stalags).

Donc, l'employeur nourrit le prisonnier qui est à son service. Il doit également lui fournir des vêtements de travail, à condition qu'y soient imprimées au pochoir avec une encre ou une peinture indélébile les lettres «K. G.». La grandeur de ces marques est fixée réglementairement ainsi que leur emplacement une dans le dos, l'autre sur le côté gauche de la poitrine. En fait, la plupart du temps, les prisonniers gardent leur uniforme pour travailler.

Les militaires de l'encadrement doivent veiller à ce que les prisonniers soient bien traités par leurs employeurs.

Ces derniers n'ont pas le droit de les frapper ni de les injurier. Mais ils sont fermement invités à se garder de toute familiarité avec eux et il leur est interdit de leur faire prendre leurs repas à la table commune. Ils ne peuvent les loger(mais ce règlement n'est pas toujours observé). Le local où l'on reconduit, chaque soir, les prisonniers, appartient soit à la municipalité, soit à l'organisation locale des agriculteurs («Ortsbauernschaft»)

Dans les kommandos agricoles, le prisonnier est d'abord astreint aux tâches les plus pénibles ou, du moins, les plus fastidieuses, comme celle qui consiste, par exemple, à désherber un champ à la main dix heures par jour. Souvent, ainsi que sur les chantiers ou dans les fabriques, le Français vient seconder un ouvrier, ici un valet de ferme qui s'empresse de se décharger sur lui de la partie la plus rebutante du travail.

travailleurs affaiblis

Là aussi, l'arrivée des prisonniers déclenche une fièvre d'autorité chez les Allemands jusqu'alors les plus déshérités. La nourriture, dans les fermes, est, en général, suffisante. Il arrive pourtant que les prisonniers réduits à la portion congrue en viennent à voler des pommes de terre dans l'auge des cochons. Mais les cas sont nombreux où les militaires d'encadrement du kommando (communément appelés «Posten» ou «Wachmänner») interviennent auprès du paysan afin qu'il nourrisse mieux son prisonnier.

Les injures, les menaces, les bourrades dont le prisonnier est parfois l'objet de la part du paysan provoquent rarement les protestations des Posten. L'emploi de la force est devenu

un principe sacré, en Allemagne où, d'ailleurs, depuis des siècles, il n'a jamais cessé d'être admis.

Cependant, il apparaît assez vite qu'un prisonnier ne peut demeurer longtemps chez un paysan à qui il déplaît, quelle que soit la raison de cette antipathie. Dans le cadre étroit d'une exploitation agricole familiale, la présence d'une «bête noire» finit par perturber la vie de ceux-là mêmes qui exercent sur elle leur méchanceté. Maltraité, le prisonnier travaille le moins possible et fait sentir à son employeur, ainsi qu'à l'entourage de ce dernier, qu'il les hait.

Souvent, le Posten, après en avoir référé à son supérieur immédiat (en général, un sous-officier chargé du contrôle de plusieurs kommandos) remplace le prisonnier mal vu ou récalcitrant par un de ses camarades du kommando, en opérant une permutation. Dans certains cas, le prisonnier est renvoyé au stalag où on l'incorpore dans un kommando d'une autre nature. Il passe ainsi de la ferme à la voie ferrée, à la carrière, à la sucrerie, etc. Ces changements d'affectation sont nombreux dans les premiers mois de la captivité. Mais il est rare qu'ils apportent une amélioration du sort de l'intéressé.

Dans presque tous les domaines de l'activité économique, l'emploi des prisonniers évoque les méthodes de l'esclavage. La mobilisation n'ayant pas encore creusé de très grands vides dans les effectifs de la main-d'oeuvre nationale, les Allemands, sur les chantiers, se plaisent à aligner les prisonniers « à la chinoise ».

Ils n'en sont pas à un homme près et, sans doute, trouvent-ils dans ces rangées de prisonniers, une pioche ou une pelle à la main, une agréable image de leur puissance. Ils s'attendent, il est vrai, à un rendement assez faible de la part des prisonniers 60 % environ du rendement de l'ouvrier allemand, ce qui les amène à placer deux hommes là où, dans des circonstances normales, il n'en faudrait qu'un.

Les prévisions des Allemands, en ce qui concerne le rendement des prisonniers, se révèlent, au début, à peu près justes. Dans le dernier trimestre de 1940, les prisonniers français employés en groupes ont un rendement nettement inférieur à celui des travailleurs allemands.

Deux ans plus tard, un rapport des usines Krupp établira à 79 % du rendement allemand celui des prisonniers français employés comme manoeuvres. Mais, à cette époque, le prisonnier reçoit quelques colis, est mieux nourri et psychologiquement plié à la captivité.

Affaiblis ou ne sachant pas encore se servir adroitement des outils qu'on leur donne (beaucoup de bureaucrates figurent parmi les prisonniers envoyés dans les kommandos), les Français sont souvent victimes d'accidents du travail qui, bien que souvent bénins à l'origine, entraînent, dans bien des cas, d'assez graves infections.

Le manque de soins, l'indifférence des Allemands qui refusent d'exempter de travail le blessé n'en sont pas les seules causes. D'une part, les prisonniers se trouvent dans un état de déficience physique qui les prédispose à l'infection ; d'autre part, leur mauvais état moral la favorise, comme il ressort clairement des théories psychosomatiques de la médecine moderne. «Se faire du mauvais sang» (et l'on sait que ces hommes ne cessent de s'en faire depuis des semaines) n'est pas une image gratuite, une simple façon de parler c'est une réalité physiologique. À la moindre blessure, au moindre traumatisme, le «mauvais sang» du prisonnier se manifeste et vient aggraver le mal. La furonculose est également très répandue.

«kartofle» et «kaput»

Au cours de l'automne et au début de l'hiver de 1940, les prisonniers qui déchargent des sacs de ciment, des briques, des madriers, du charbon, qui creusent des canalisations, qui étalent du ballast entre les voies ferrées, qui débitent des arbres ou extraient de la pierre dans les carrières ont encore, plus ou moins, une allure de bagnards. Ils ne vont pas de sitôt changer d'aspect mais, déjà, selon les plans découlant du protocole de Berlin, les

services de l'«Arbeitseinsatz» envisagent une utilisation plus rationnelle de cette énorme masse de main-d'oeuvre.

En réalité, si, lors de la formation des kommandos, les autorités allemandes se sont, la plupart du temps, bornées à puiser de façon aveugle dans la foule des prisonniers, elles ont parfois dirigé certains de ces derniers vers des emplois correspondant à leur qualification professionnelle. Ainsi, dès la fin de 1940, on trouve des prisonniers travaillant comme ouvriers boulangers ou ouvriers bouchers. Des cuisiniers sont en fonction dans des cantines de chantiers ou d'usines. Des menuisiers manient le rabot, des serruriers la lime.

Les Allemands semblent cependant hésiter encore à employer certains prisonniers en tenant compte de leur spécialité. Peur des sabotages ? Refus de donner une promotion sociale aux prisonniers, de les amener à traiter sur un pied d'égalité leurs collègues allemands ou à être en contact avec la clientèle ? Quoi qu'il en soit, tout au long de la captivité, les prisonniers travaillant dans les entreprises artisanales, les petites industries, le commerce de détail, l'alimentation, ne représenteront que le dixième des effectifs des kommandos (11,3 % exactement en 1944).

Dans le large éventail des tâches exécutées par les prisonniers, certaines images contrastent avec celles qui évoquent les travaux forcés. Non loin de ses camarades qui piochent la terre ou déchargent des matériaux lourds sous la pluie ou la neige, au milieu des hurlements d'un contremaître, un prisonnier sert des chopes de bière à des Allemands.

Un autre est penché sur sa table, dans un atelier de dessin ; un troisième roule au volant d'un camion...

Sur les coteaux du Rhin, des prisonniers employés dans le vignoble (certains y contracteront des habitudes d'ivrognerie) ont créé, avec l'aide de leurs patrons, une basse-cour autour de la baraque de leur kommando.

Ravitaillement assuré, quoi qu'il arrive. Ailleurs, des prisonniers ont été engagés comme figurants en costumes dans une production cinématographique. L'un d'eux, qui n'est nullement un acteur, y tient le rôle, muet, d'un curé espagnol.

Sur la Baltique, des prisonniers sont marins-pêcheurs et partent, chaque matin, au large, avec l'équipage.

Dans les kommandos agricoles apparaissent les premiers signes de ce qu'on pourra appeler, plus tard,

l'implantation française. Le prisonnier commence parfois à se substituer au maître de la ferme mobilisé. Peu à peu, dans bien des cas, il usurpera son autorité et le remplacera auprès de sa femme devenue veuve de guerre.

Le prisonnier de kommando agricole, plus que ses camarades des autres kommandos, parvient déjà, en général, à se faire comprendre des Allemands et à comprendre l'essentiel de leurs propos. Bientôt, avec quelque cinq millions de travailleurs étrangers, l'Allemagne verra sa langue remplacée par un « pidgin », un « sabir » où « nicht » se dit « nix », où les verbes s'emploient toujours à l'infinitif, où « kartoffel » se dit « kartofle » et où le mot « kaputt », qui ne va pas tarder à résonner de façon prophétique pour ce pays, revient constamment.

Nous n'avons pas encore atteint, à l'époque que nous évoquons, le stade de la relative familiarité francoallemande.

Au cours du rigoureux hiver de 1940, qui éprouve fort les prisonniers français peu accoutumés à de telles températures, et souvent insuffisamment vêtus, ce n'est qu'une très légère détente qui se manifeste dans les relations entre la population allemande et les prisonniers français.

Le sandwich ou le paquet de cigarettes que le prisonnier trouve dans le wagonnet ou la brouette qu'il a laissée au bord du chemin, le coup de coude d'un ouvrier au visage bourru qui lui glisse furtivement la moitié de son casse-croûte, le sourire d'une femme, le salut d'un vieillard qui dit «Guten Tag» ou «Grüss Gott» au lieu de «Heil Hitler !», le soupir apitoyé d'un homme qui s'en va, en secouant la tête et en maudissant la guerre entre ses dents, la disparition surtout de la curiosité malveillante des passants lorsque les prisonniers traversent une ville sous la conduite de leurs sentinelles, tout indique que les sentiments d'une partie de la population allemande à l'égard des prisonniers français évoluent. Mais il restera toujours les irréductibles, les jeunes nazis ou les vieux revanchards de 1918.

Monsieur Pacaud nous apporte quelques précisions sur le régime des prisonniers : COLIS des PRISONNIERS

Le colis? Lui aussi obéit à des règles très strictes. Pas de briquet, ni d'allumettes, ni de lampes électriques, ni de vêtements civils, qui pourraient faciliter une évasion, pas de stylographe ni de papier à lettre, pas de produits pharmaceutiques ni de cirage, pas de denrées périssables. Il est limité (un colis postal de 1 à 5 kilos tous les deux mois, un paquet-poste d'un kilo par mois), ouvert à l'arrivée par les Allemands qui savent bien que beaucoup de boîtes de conserves contiennent des lettres, des cartes, des marks, de l'alcool. À la poursuite des denrées prohibées, les gardiens mélangent confiture, nouilles, haricots, riz, lait condensé, toutes ces richesses qui sont le fruit de longues attentes, de ruses, de sacrifices quotidiens.

FEMMES de PRISONNIERS

Elles ont droit en 1942 à des allocations journalières dont le montant varie entre 10,50 F et 20 F, somme à laquelle il faut ajouter une allocation à peu près équivalente par enfant à charge.

PRISONNIERS

Pour les prisonniers internés en Allemagne les correspondants doivent inscrire, en haut et à gauche, leurs nom et adresse ; en haut et à droite «Kriegsgefangenenpost», ce qui signifie «Poste des Prisonniers de guerre» et «Gebührenfrei», qui veut dire « Franco de port ». Il faut également reproduire intégralement l'adresse du prisonnier de guerre en la faisant précéder des mots «an den Kriegsgefangenen» qui veulent dire «au prisonnier de guerre». Doivent suivre le grade et le nom du prisonnier, ainsi que le numéro qu'il a reçu à son arrivée au camp définitif. Sous ces indications, il faut porter le numéro du Stalag ou de l'Oflag ainsi que le mot Deutschland.

Pour ceux qui écrivent à des prisonniers toujours en territoire occupé, le mot « Stalag » est à remplacer par le mot « Frontstalag ». Le nombre de cartes que peuvent envoyer et recevoir les prisonniers est limité.

SERVICE du TRAVAIL OBLIGATOIRE S.T.O

Le recensement des personnes nées entre le 1er janvier 1912 et le 31 décembre 1921 est en cours en février 1942. Les résultats de ce recensement permettront de satisfaire à la fois aux demandes de main-d'oeuvre pour l'organisation TODT et aux désignations de travailleurs pour l'Allemagne.

Décidé le 16 février 1943 pour les jeunes gens nés en 1920, 1921, 1922.

En fin 1943, le S.T.O est exigé des hommes de 16 à 60 ans et on recense les femmes de 18 à 45 ans.

La Résistance :

1) GÉNÉRALITÉS :

COLOMBOPHILES

Voici le formulaire que recevaient les résistants colombophiles avec chaque parachutage de pigeons voyageurs :

« Lisez soigneusement les questions suivantes et tâchez de nous obtenir autant de renseignements que possible.

Défenses ennemies.

a) Décrivez aussi amplement que possible les systèmes de défense dans votre région. Expliquez où se trouvent, par exemple, les postes de commandement, nids de mitrailleuses, emplacements de pièces lourdes, réseaux de fil barbelé, D.C.A., projecteurs, etc. Ajoutez aussi le poids lourd des ponts principaux et les destructions préparées. Un croquis détaillé des ouvrages militaires dans votre localité nous sera utile.

b) Indiquez les limites des zones interdites et les détails de tout nouveau règlement portant sur les préparatifs ennemis contre l'invasion de l'Europe par les Nations Unies. Les troupes ennemies.

c) Quelles troupes y a-t-il chez vous ? Quels sont leurs insignes, leurs numéros? Portent-elles une couleur distincte sur leurs pattes d'épaule ? Si vous connaissez les noms de leurs officiers et leurs rangs, donnez-les-nous.

d) Renseignez-nous sur les convois militaires. Indiquez la direction, le chargement et la composition des trains.

Y a-t-il eu des départs ou des arrivées récents? Dans ce cas indiquez si possible la provenance ou la destination des troupes. Ajoutez aussi, si possible en les dessinant, toutes les inscriptions et fanions sur camions, voitures, etc. que vous pouvez noter.

e) Quel matériel de guerre y a-t-il dans votre région ? Où se trouvent les dépôts d'essence et de munitions ?

f) Où loge le Boche? Envoyez-nous son adresse, par exemple celui de son quartier général, de son État-Major, de la Kommandantur et de la police allemande (c'est-à-dire Geheime Feldpolizei, Feldgendarmarie ou Gestapo).

g) Comment trouvez-vous le moral de ces messieurs?

Autres renseignements :

h) Expliquez la situation exacte des aérodromes ou terrains d'atterrissage et signalez le nombre et type d'avions ou planeurs qui s'y trouvent, ainsi que l'insigne et l'immatriculation qui est particulièrement importante pour nous. Mentionnez aussi tout agrandissement et aménagement d'aérodromes.

Signalez toute installation, avec grilles rectangulaires métalliques, ou tout autre arrangement de fils rotatif, c'est-à-dire orientable, ainsi que tout mât métallique ou installation, ressemblant à un grand pavillon de haut-parleur.

i) Envoyez les noms de navires de guerre dans les ports, en rade ou en radoub. N'oubliez pas les sous-marins.

Si vous habitez près d'une base navale ajoutez les noms des officiers supérieurs, les détails du matériel, les postes de guet, etc.

j) Signalez le résultat de nos récents bombardements en ajoutant aussi la date. Précisez aussi exactement que

possible les emplacements navals ou militaires qui devraient être bombardés.

N.B. — Peut-être avons-nous oublié quelque chose d'important ? Vous pouvez toujours l'ajouter vous-même... »

Collaboration du gouvernement avec l'ennemi :

« AVIS

Le lancer de pigeons voyageurs d'origine anglaise a augmenté depuis un certain temps. Ces pigeons se trouvent dans un carton cylindrique et sont lancés de l'avion, munis d'un petit parachute. Ils apportent aux agents anglais, cachés dans le pays, du matériel de propagande et des questionnaires d'espionnage.

Toute personne qui garde des parachutes, des pigeons, du matériel de même provenance ou celles qui libèrent ces pigeons au lieu de les porter aux autorités d'occupation, se rend coupable d'espionnage et est jugée par le tribunal de guerre allemand. Les rendre est un devoir. De plus, la remise est récompensée selon la valeur de la découverte.

Le Gouvernement français demande une collaboration étroite avec l'Allemagne pour le salut de la France, etc....

Il faut détruire au plus tard pour le 15 janvier 1944, tous les pigeons que la population de la Somme pourrait posséder. »

RADIO :

En précisant la localité où vous habitez, renseignez-nous sur les points suivants

1. À quelles heures et sur quelles longueurs d'ondes écoutez-vous la B.B.C. ? L'entendez-vous toujours clairement?
 2. Quelles émissions récentes de la B.B.C. vous ont particulièrement plu ou déplu ? Pourquoi?
 3. Quels autres postes écoute-t-on dans la région ? À quelles heures ? Pourquoi ? Signalez les émissions les plus appréciées.
 4. L'ennemi a-t-il essayé de confisquer les radios dans la région ? Par quels moyens ? En reste-t-il beaucoup en état de marche ? Y a-t-il des postes à batteries ?
 5. S'il y a des stations de brouillage dans la région indiquez l'endroit.
 6. Les consignes de la radio sont-elles connues de tous ? exactement ? rapidement ?
 7. Manque-t-il aux émissions alliées quelque chose que vous avez besoin d'entendre ?
- Faites tout ce que vous pouvez pour aider notre effort commun.

Merci. Courage. On ne vous oublie pas.

SURVEILLANCE DES VOIES FERRÉES

Avril 1944 :Porteurs d'un brassard blanc à bande bleue munis d'un gourdin ou d'un fusil de chasse, munis également d'une lampe de poche, d'un sifflet, d'une note de service bilingue qu'ils doivent présenter à toute réquisition, touchant un salaire de 31F50 pour une garde de nuit, 28 F pour une garde de jour, ayant droit à des tickets supplémentaires de pâtes alimentaires et de charcuterie, les requis montent, deux par deux, tous les kilomètres, une garde débonnaire.

Certes, ils doivent patrouiller, veiller à ce qu'aucune personne étrangère ne circule sur les voies, ne stationne ou ne se dissimule sous les ponts et dans les fossés, mais incapables, la plupart du temps, de tenir tête aux garçons du maquis, ils préfèrent s'éloigner discrètement ou, pour détourner les soupçons, se laisser étroitement ligoter.

CONSEILS AUX FRANCAIS

Voici le texte complet d'une communication diffusée de Londres par un porte-parole du Haut Commandement

Interallié :

“Voici un résumé des conseils que nous croyons utile de donner aux Français en ce moment. Il comporte, d'une part quelques recommandations nouvelles d'une grande importance, et d'autre part un rappel des recommandations déjà données et que nous vous demandons de tenir constamment présentes à l'esprit.

“Gardez-vous de toute interprétation fantaisiste de nos paroles, qui n'ont aucun sens caché. Ceux qui se conforment à nos conseils servent la cause des Nations Unies, et plus particulièrement celle de la France.

PREMIÈRE RECOMMANDATION

“Dans toute la mesure du possible, évitez de demeurer dans le voisinage de bâtiments qui abritent un état major allemand ou qui servent de caserne ou d'entrepôt aux troupes allemandes.

“De même, éloignez-vous autant que possible des centres de communication importants, et notamment des voies de garage et ateliers de réparation de locomotives.

Les usines et établissements travaillant pour l’Allemagne, les dépôts et installations des sous-marins allemands, les grands centres industriels en général, doivent également être considérés comme particulièrement exposés aux attaques. Et vous savez quels sont les risques que courent les habitants des zones côtières.

DEUXIÈME RECOMMANDATION

Les nombreux Français qui se voient contraints de rester dans le voisinage d’endroits susceptibles d’être attaqués devraient, autant que possible, confier leurs familles aux soins de parents ou d’amis habitant des localités moins dangereuses. D’autre part, ceux qui doivent rester devraient réclamer sans cesse des mesures de protection adéquates contre les attaques aériennes.

Il ne s’agit pas seulement de réclamer des abris convenables dans lesquels vous descendrez dès la première alerte. Nous vous demandons également d’insister jusqu’à ce que votre protection soit assurée d’une manière active, et renforcée au fur et à mesure que la puissance des bombardements augmente.

TROISIÈME RECOMMANDATION

“Faites tout pour aider secrètement ceux qui, en France, ne cessent d’opposer aux Allemands une résistance active. Mais n’oubliez pas que l’ennemi surveille avec une attention croissante, et qui trahit sa nervosité, toutes les communications qui s’échangent entre Français: vos lettres risquent d’être ouvertes, vos communications téléphoniques d’être surprises. Observez donc la plus grande discrétion pour ne pas trahir à l’ennemi, par inadvertance, les secrets de la résistance.

QUATRIÈME RECOMMANDATION

“Accueillez avec la plus grande méfiance les bruits que l’on pourra faire courir d’un débarquement allié. Les Allemands peuvent faire courir de tels bruits dans l’espoir de voir les éléments de résistance se découvrir.

“Enfin, recommandation capitale, et que nous ne saurions vous rappeler trop souvent:

NE DEVANCEZ PAS LES INDICATIONS ULTÉRIEURES QUI VOUS SERONT DONNÉES PAR LA RADIO DE LONDRES OU PAR LA RADIO AMÉRICAINNE.

“Restez à l’écart de toutes les opérations préliminaires.

“Le jour où les armées de la libération auront besoin de votre concours actif, vous en serez prévenus!”